

Mobilité de Passerelle avec l'ENSIL-ENSCI

L'ENSIL-ENSCI offre la possibilité d'obtenir un diplôme d'ingénieur à l'Université de Limoges dans plusieurs de ses spécialités. Les spécialités proposées à l'ENSIL-ENSCI sont :

- **Céramique industrielle**
- **Électronique et télécommunications**
- **Génie Civil**
- **Génie de l'Eau et Environnement**
- **Matériaux**
- **Mécatronique**
- **Photonique**

Les étudiants sélectionnés à travers cette passerelle selon les modalités et les spécialités inscrites dans les accords de partenariat accéderont directement à la troisième année de l'ENSIL-ENSCI (première année du cycle ingénieur) sans passer par les modalités du concours français.

Dans le cadre de l'accord de partenariat, les étudiants sélectionnés seront exemptés des droits différenciés et paieront les mêmes frais d'inscription que les candidats français.

Critères de sélection

Pour avoir son dossier examiné, chaque candidat devra :

- 1) Avoir la moyenne minimale requise au cours des trois derniers semestres suivis dans l'établissement d'origine comme spécifié dans l'accord de partenariat ;
- 2) Déposer son dossier de candidature auprès de son établissement d'origine avant la date limite accompagné de toutes les pièces demandées par l'établissement d'origine ;
- 3) Suivre la procédure de sélection selon le calendrier décrit ci-après.

Dossier de candidature

Pour avoir son dossier examiné, chaque candidat devra fournir les pièces suivantes à son établissement d'origine qui les transmettra à l'ENSIL-ENSCI :

- Formulaire de candidature dûment rempli (à récupérer auprès du service de scolarité de l'établissement d'origine)
- Lettre de candidature motivée + CV
- Relevés de notes des trois derniers semestres suivis dans l'établissement d'origine
- Attestation de niveau de langue française (niveau B2) certifié à minima par un enseignant de français
- Courrier d'engagement du candidat attestant (1) qu'il s'engage à aller à l'ENSIL-ENSCI si son dossier est validé et (2) qu'il est en capacité financière d'assurer le bon déroulement de sa mobilité (La sélection ne signifie en aucun cas le financement du séjour en France de l'élève ingénieur.)

Calendrier d'information et de candidature

- Semaine 7 (mi-février) : envoi par l'ENSIL-ENSCI des documents et des informations relatifs à la procédure à tous les partenaires.
- Semaine 11 (deuxième semaine de mars) : transmission des dossiers présélectionnés et du fichier de candidature par l'établissement d'origine à l'ENSIL-ENSCI (international.ingenieur@unilim.fr).
- Semaines 13-14 (fin-mars début-avril) : examen des dossiers par l'ENSIL-ENSCI et validation par les spécialités des candidats à auditionner ou refusés
- Semaine 17 (avant dernière semaine d'avril) : entretien oral avec les candidats
- Semaine 18 (fin-avril) : transmission des résultats et des lettres d'acceptation par l'ENSIL-ENSCI à l'établissement d'origine qui les fera suivre aux candidats admis.

Mobilité de Double diplôme avec l'ENSIL- ENSCI

L'ENSIL-ENSCI offre des parcours de doubles diplômes à l'Université de Limoges dans plusieurs de ses spécialités. Les spécialités proposées à l'ENSIL-ENSCI sont :

- **Céramique industrielle**
- **Électronique et télécommunications**
- **Génie Civil**
- **Génie de l'Eau et Environnement**
- **Matériaux**
- **Mécatronique**
- **Photonique**

Les étudiants sélectionnés à travers ces parcours selon les modalités et les spécialités inscrites dans les accords de partenariat accéderont directement à la quatrième année de l'ENSIL-ENSCI (deuxième année du cycle ingénieur) sans passer par les modalités du concours français.

Dans le cadre de l'accord de partenariat, les étudiants sélectionnés seront exemptés des droits différenciés et paieront les mêmes frais d'inscription que les candidats français.

Critères de sélection

Pour avoir son dossier examiné, chaque candidat devra :

- 1) Avoir la moyenne minimale requise au cours des trois derniers semestres suivis dans l'établissement d'origine comme spécifié dans l'accord de partenariat ;
- 2) Déposer son dossier de candidature auprès de son établissement d'origine avant la date limite accompagné de toutes les pièces demandées par l'établissement d'origine ;
- 3) Suivre la procédure de sélection selon le calendrier décrit ci-après.

Dossier de candidature

Pour avoir son dossier examiné, chaque candidat devra fournir les pièces suivantes à son établissement d'origine qui les transmettra à l'ENSIL-ENSCI :

- Formulaire de candidature dûment rempli (à récupérer auprès du service de scolarité de l'établissement d'origine)
- Lettre de candidature motivée + CV
- Relevés de notes des trois derniers semestres suivis dans l'établissement d'origine
- Attestation de niveau de langue française (niveau B2) certifié à minima par un enseignant de français
- Courrier d'engagement du candidat attestant (1) qu'il s'engage à aller à l'ENSIL-ENSCI si son dossier est validé et (2) qu'il est en capacité financière d'assurer le bon déroulement de sa mobilité (La sélection ne signifie en aucun cas le financement du séjour en France de l'élève ingénieur.)

Calendrier d'information et de candidature

- Semaine 7 (mi-février) : envoi par l'ENSIL-ENSCI des documents et des informations relatifs à la procédure à tous les partenaires.
- Semaine 11 (deuxième semaine de mars) : transmission des dossiers présélectionnés et du fichier de candidature par l'établissement d'origine à l'ENSIL-ENSCI (international.ingenieur@unilim.fr).
- Semaines 13-14 (fin-mars début-avril) : examen des dossiers par l'ENSIL-ENSCI et validation par les spécialités des candidats à auditionner ou refusés
- Semaine 17 (avant dernière semaine d'avril) : entretien oral avec les candidats
- Semaine 18 (fin-avril) : transmission des résultats et des lettres d'acceptation par l'ENSIL-ENSCI à l'établissement d'origine qui les fera suivre aux candidats admis.